Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 033-200070092-20190701-2019_07_165-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 1 JUILLET 2019

2019-07-165 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 25 juin 2019
L'an deux mille dix-neuf le un juillet à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes - 18 avenue de l'Europe à Bayas (33230), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :
Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON ,Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY ,Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Alain ARNOUD , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Chantal DUGOURD , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , Annie ROY , James SEYNAT , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

Absents :
Jean-Philippe LE GAL, Gabi HOPER, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Philippe DURAND-TEYSSIER, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, Francis PEJEAN, Armand REIS-FILIPE, Monique MEYNARD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:
Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Michel MILLAIRE pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Laurent DE LAUNAY pouvoir à Laurence ROUEDE, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, David RESENDÉ pouvoir à David REDON , Agnès SEJOURNET pouvoir à Monique JULIEN

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 033-200070092-20190701-2019_07_165-DE

MARCHES PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES
CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF À LA MISE EN PLACE D'UNE ASSURANCE EN RESPONSABILITÉ CIVILE ET RISQUES ANNEXES

Sur proposition de Monsieur Gérard HENRY, Vice-président en charge des Marchés publics et des Affaires juridiques ;

Vu les articles L2113-6 à L2113-8 du Code de la commande publique traitant de la constitution de groupement de commandes,

Vu la volonté de la Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) et du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de s'engager dans la mutualisation de leurs achats afin d'en réduire les coûts, dans le sens d'un intérêt budgétaire partagé,

Considérant que la constitution d'un tel groupement implique la signature d'une convention constitutive approuvée par ses membres : La Communauté d'agglomération du Libournais et le Centre Intercommunal d'Action Sociale,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 17 juin 2019,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (**60** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'adhérer au groupement de commandes relatif à la souscription d'une assurance responsabilité civile et risques annexes,

- d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes relative à la souscription d'une assurance responsabilité civile et risques annexes désignant La Cali coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer, notifier et exécuter les marchés selon les modalités fixées dans cette convention,

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

- de désigner un membre et un suppléant, pour siéger au comité de coordination et de suivi du groupement. Ces membres sont les suivants :

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne 9 juillet 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS
Gironde

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 033-200070092-20190701-2019_07_166-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 1 JUILLET 2019

2019-07-166 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 25 juin 2019
L'an deux mille dix-neuf le un juillet à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes - 18 avenue de l'Europe à Bayas (33230), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :
Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON ,Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY ,Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Alain ARNOUD , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Chantal DUGOURD , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , Annie ROY , James SEYNAT , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

Absents :
Jean-Philippe LE GAL, Gabi HOPER, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Philippe DURAND-TEYSSIER, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, Francis PEJEAN, Armand REIS-FILIPE, Monique MEYNARD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:
Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Michel MILLAIRE pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Laurent DE LAUNAY pouvoir à Laurence ROUEDE, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, David RESENDÉ pouvoir à David REDON , Agnès SEJOURNET pouvoir à Monique JULIEN

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 033-200070092-20190701-2019_07_166-DE

MARCHES PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES
ETAT DES TRAVAUX DE L'ANNÉE 2018 DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Sur proposition de Monsieur Gérard HENRY, Vice-président en charge des Marchés publics et des Affaires juridiques et Président délégué de la CCSPL,

Vu la délibération n°14.04.068 en date du 30 avril 2014 relative à la création de la Commission consultative des services publics locaux - CCSPL,

Vu la délibération n°14.05.104 en date du 26 mai 2014 relative à la désignation des membres de la CCSPL,

L'article L.1413-1 du Code général des collectivités territoriales dispose que le président de la CCSPL présente chaque année à l'assemblée délibérante un état des travaux réalisés par la commission en cours de l'année précédente.

La Commission s'est réunie le 22 mars 2018 pour émettre un avis sur :
- le choix du mode de gestion du service de Transport.

La Commission s'est réunie le 25 avril 2018 pour émettre un avis sur :
- le choix du mode de gestion du Centre Aquatique.

La Commission s'est réunie le 11 juin 2018 pour émettre un avis sur :
- le rapport d'activités 2016/2017 du délégataire pour la gestion du transport public interurbain - Lot n°5 ;
- le rapport d'activités 2017 du délégataire pour la gestion du transport public urbain de Libourne ;
- le rapport d'activités 2016/2017 du délégataire pour la gestion du transport public interurbain – Lot n°3 ;
- le rapport d'activités 2016/2017 du délégataire pour la gestion du transport public interurbain – Lot n°4 ;
- le rapport d'activités 2016/2017 du délégataire pour la gestion du transport public interurbain – Lot n°7 ;
- le rapport d'activités 2017 du délégataire pour la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Saint Denis de Pile ;
- le rapport d'activités 2017 du délégataire pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage situées à Libourne et à Coutras ainsi que des terrains familiaux situés à Coutras ;
- le rapport d'activités 2017 du délégataire pour la gestion de la crèche multi-accueil « la Farandole » située à Arveyres.

Conformément à la législation, ces différents dossiers ont ensuite été présentés au Conseil communautaire.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 17 juin 2019,

Après en avoir délibéré,
Et à **l'unanimité (60** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire de prendre acte de la présente communication de l'état des travaux réalisés par la CCSPL au cours de l'année 2018.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne 9 juillet 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS
Gironde

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 033-200070092-20190701-2019_07_167-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 1 JUILLET 2019

2019-07-167 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 25 juin 2019
L'an deux mille dix-neuf le un juillet à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes - 18 avenue de l'Europe à Bayas (33230), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :
Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON ,Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY ,Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Alain ARNOUD , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Chantal DUGOURD , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , Annie ROY , James SEYNAT , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

Absents :
Jean-Philippe LE GAL, Gabi HOPER, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Philippe DURAND-TEYSSIER, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, Francis PEJEAN, Armand REIS-FILIPE, Monique MEYNARD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:
Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Michel MILLAIRE pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Laurent DE LAUNAY pouvoir à Laurence ROUEDE, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, David RESENDÉ pouvoir à David REDON , Agnès SEJOURNET pouvoir à Monique JULIEN

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 09/07/2019 – 2/2
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 033-200070092-20190701-2019_07_167-DE

MARCHES PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES

INFORMATION SUR LA COMMUNICATION DU RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE SUR LA GESTION EN 2018 DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE SITUÉES À LIBOURNE, COUTRAS, ET SAINT DENIS DE PILE AINSI QUE DES TERRAINS FAMILIAUX SITUÉS À COUTRAS

Sur proposition de Monsieur Gérard HENRY, Vice-président en charge des Marchés publics et des Affaires juridiques et Président délégué de la CCSPL,

Vu la délibération n°17.01.043 en date du 31 janvier 2017 relative à la création de la Commission consultative des services publics locaux – CCSPL et à la détermination de sa composition,

Vu la délibération n°17.03.136 en date du 28 mars 2017 relative à la désignation des membres de la CCSPL,

Vu l'article L 1411-3 du CGCT qui dispose que dès la communication du rapport mentionné à l'article L 3131-5 du code de la commande publique, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Vu le titre III du code de la commande publique relatif aux concessions,

Vu la convention de délégation de service public signée le 20 décembre 2017 pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage situées à Libourne, Coutras et Saint Denis de Pile ainsi que des terrains familiaux situés à Coutras, du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2021 avec la société VAGO,

Considérant le rapport annuel d'exploitation 2018 produit par la Société VAGO,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 17 juin 2019,

Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux en date du 19 juin 2019,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (**60** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de prendre acte de l'information donnée concernant la transmission du rapport du délégataire de service public pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage situées à Libourne et Coutras ainsi que des terrains familiaux situés à Coutras, au titre de l'exercice 2018,

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne 9 juillet 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS * Gironde *

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 033-200070092-20190701-2019_07_168-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 1 JUILLET 2019

2019-07-168 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 25 juin 2019
L'an deux mille dix-neuf le un juillet à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes - 18 avenue de l'Europe à Bayas (33230), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :
Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON ,Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY ,Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Alain ARNOUD , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Chantal DUGOURD , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , Annie ROY , James SEYNAT , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

Absents :
Jean-Philippe LE GAL, Gabi HOPER, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Philippe DURAND-TEYSSIER, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, Francis PEJEAN, Armand REIS-FILIPE, Monique MEYNARD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:
Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Michel MILLAIRE pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Laurent DE LAUNAY pouvoir à Laurence ROUEDE, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, David RESENDÉ pouvoir à David REDON , Agnès SEJOURNET pouvoir à Monique JULIEN

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 033-200070092-20190701-2019_07_168-DE

MARCHES PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES
INFORMATION SUR LA COMMUNICATION DU RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE SUR LA GESTION EN 2018 DE LA CRÈCHE "LA FARANDOLE" SITUÉE ARVEYRES

Sur proposition de Monsieur Gérard HENRY, Vice-président en charge des Marchés publics et des Affaires juridiques et Président délégué de la CCSPL,

Vu la délibération n°17.01.043 en date du 31 janvier 2017 relative à la création de la Commission consultative des services publics locaux – CCSPL et à la détermination de sa composition,

Vu la délibération n°17.03.136 en date du 28 mars 2017 relative à la désignation des membres de la CCSPL,

Vu l'article L 1411-3 du CGCT qui dispose que dès la communication du rapport mentionné à l'article L.3131-5 du code de la commande publique, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Vu le titre III du code de la commande publique relatif aux concessions,

Vu la convention de délégation de service public en date du 7 août 2018 pour la gestion du Multi Accueil « La Farandole » située à Arveyres, du 1er septembre 2018 au 31 août 2021, avec l'Association Enfance pour tous,

Considérant le rapport annuel d'exploitation 2018 produit par l'Association,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 17 juin 2019,

Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux en date du 19 juin 2019,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (**60** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de prendre acte de l'information donnée concernant la transmission du rapport du délégataire de service public pour la gestion de la crèche « La Farandole » située à Arveyres, au titre de l'exercice 2018,

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne 9 juillet 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS
Gironde

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 033-200070092-20190701-2019_07_169-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 1 JUILLET 2019

2019-07-169 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 25 juin 2019
L'an deux mille dix-neuf le un juillet à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes - 18 avenue de l'Europe à Bayas (33230), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :
Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON ,Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY ,Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Alain ARNOUD , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Chantal DUGOURD , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , Annie ROY , James SEYNAT , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

Absents :
Jean-Philippe LE GAL, Gabi HOPER, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Philippe DURAND-TEYSSIER, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, Francis PEJEAN, Armand REIS-FILIPE, Monique MEYNARD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:
Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Michel MILLAIRE pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Laurent DE LAUNAY pouvoir à Laurence ROUEDE, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, David RESENDÉ pouvoir à David REDON , Agnès SEJOURNET pouvoir à Monique JULIEN

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 033-200070092-20190701-2019_07_169-DE

MARCHES PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES

INFORMATION SUR LA COMMUNICATION DU RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE SUR LA GESTION EN 2018 DU TRANSPORT PUBLIC SUR LA COMMUNE DE LIBOURNE

Sur proposition de Monsieur Gérard HENRY, Vice-président en charge des Marchés publics et des Affaires juridiques et Président délégué de la CCSPL,

Vu la délibération n°17.01.043 en date du 31 janvier 2017 relative à la création de la Commission consultative des services publics locaux – CCSPL,

Vu la délibération n°17.03.136 en date du 28 mars 2017 relative à la désignation des membres de la CCSPL,

Vu l'article L 1411-3 du CGCT qui dispose que dès la communication du rapport mentionné à l'article L 3131-5 du code de la commande publique, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Vu le titre III du code de la commande publique relatif aux concessions,

Vu la convention de délégation de service public en date du 28 décembre 2009 pour la gestion et l'exploitation du réseau des transports publics sur la commune de Libourne, du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2019, avec la société des transports libournais – STL (convention transférée à La Cali depuis le 1er janvier 2012),

Considérant le rapport annuel d'exploitation 2018 produit par la société des transports libournais,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 17 juin 2019,

Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux en date du 19 juin 2019,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (**60** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de prendre acte de l'information donnée concernant la transmission du rapport du délégataire de service public pour la gestion du réseau de transports publics sur la commune de Libourne au titre de l'exercice 2018,

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne 9 juillet 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS ★ Gironde ★

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 033-200070092-20190701-2019_07_170-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 1 JUILLET 2019

2019-07-170 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 25 juin 2019
L'an deux mille dix-neuf le un juillet à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes - 18 avenue de l'Europe à Bayas (33230), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :
Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON ,Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY ,Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Alain ARNOUD , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Chantal DUGOURD , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , Annie ROY , James SEYNAT , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

Absents :
Jean-Philippe LE GAL, Gabi HOPER, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Philippe DURAND-TEYSSIER, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, Francis PEJEAN, Armand REIS-FILIPE, Monique MEYNARD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:
Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Michel MILLAIRE pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Laurent DE LAUNAY pouvoir à Laurence ROUEDE, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, David RESENDÉ pouvoir à David REDON , Agnès SEJOURNET pouvoir à Monique JULIEN

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 033-200070092-20190701-2019_07_170-DE

MARCHES PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES
INFORMATION SUR LA COMMUNICATION DU RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE SUR LA GESTION 2017/2018 DU TRANSPORT COLLECTIF INTERURBAIN – LOT N°3

Sur proposition de Monsieur Gérard HENRY, Vice-président en charge des Marchés publics et des Affaires juridiques et Président délégué de la CCSPL,

Vu la délibération n°17.01.043 en date du 31 janvier 2017 relative à la création de la Commission consultative des services publics locaux – CCSPL et à la détermination de sa composition,

Vu la délibération n°17.03.136 en date du 28 mars 2017 relative à la désignation des membres de la CCSPL,

Vu l'article L 1411-3 du CGCT qui dispose que dès la communication du rapport mentionné à l'article L 3131-5 du code de la commande publique, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Vu le titre III du code de la commande publique relatif aux concessions,

Vu la convention signée le 26 avril 2012 pour la délégation de service public de transport collectif interurbain (Lot n°3) du 1er septembre 2012 au 31 août 2019, avec la Société CITRAM,

Vu le transfert de cette convention à La Cali au 1er janvier 2017,

Considérant le rapport annuel d'exploitation pour l'exercice du 1er septembre 2017 au 31 août 2018 produit par la Société CITRAM,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 17 juin 2019,

Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux en date du 19 juin 2019,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (**60** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de prendre acte de l'information donnée concernant la transmission du rapport du délégataire de service public pour la gestion du réseau de transport collectif interurbain (lot n°3) au titre de l'exercice 2017/2018,

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne 9 juillet 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS
Gironde

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 033-200070092-20190701-2019_07_171-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 1 JUILLET 2019

2019-07-171 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 25 juin 2019
L'an deux mille dix-neuf le un juillet à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes - 18 avenue de l'Europe à Bayas (33230), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :
Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON ,Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY ,Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Alain ARNOUD , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Chantal DUGOURD , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , Annie ROY , James SEYNAT , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

Absents :
Jean-Philippe LE GAL, Gabi HOPER, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Philippe DURAND-TEYSSIER, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, Francis PEJEAN, Armand REIS-FILIPE, Monique MEYNARD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:
Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Michel MILLAIRE pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Laurent DE LAUNAY pouvoir à Laurence ROUEDE, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, David RESENDÉ pouvoir à David REDON , Agnès SEJOURNET pouvoir à Monique JULIEN

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 033-200070092-20190701-2019_07_171-DE

MARCHES PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES
INFORMATION SUR LA COMMUNICATION DU RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE SUR LA GESTION EN 2017/2018 DU TRANSPORT COLLECTIF INTERURBAIN – LOT N°4

Sur proposition de Monsieur Gérard HENRY, Vice-président en charge des Marchés publics et des Affaires juridiques et Président délégué de la CCSPL,

Vu la délibération n°17.01.043 en date du 31 janvier 2017 relative à la création de la Commission consultative des services publics locaux – CCSPL et à la détermination de sa composition,

Vu la délibération n°17.03.136 en date du 28 mars 2017 relative à la désignation des membres de la CCSPL,

Vu l'article L 1411-3 du CGCT qui dispose que dès la communication du rapport mentionné à l'article L 3131-5 du code de la commande publique, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Vu le titre III du code de la commande publique relatif aux concessions,

Vu la convention signée le 26 avril 2012 pour la délégation de service public de transport collectif interurbain (Lot n°4) du 1er septembre 2012 au 31 août 2019, avec la Société CITRAM,

Vu le transfert de cette convention à La Cali au 1er janvier 2017,

Considérant le rapport annuel d'exploitation pour l'exercice du 1er septembre 2017 au 31 août 2018 produit par la Société CITRAM,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 17 juin 2019,

Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux en date du 19 juin 2019,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (**60** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de prendre acte de l'information donnée concernant la transmission du rapport du délégataire de service public pour la gestion du réseau de transport collectif interurbain (lot n°4) au titre de l'exercice 2017/2018,

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne 9 juillet 219

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS ★ Gironde ★

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 033-200070092-20190701-2019_07_172-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 1 JUILLET 2019

2019-07-172 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 25 juin 2019
L'an deux mille dix-neuf le un juillet à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes - 18 avenue de l'Europe à Bayas (33230), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :
Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON ,Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Annie ROY , Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY ,Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Alain ARNOUD , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Chantal DUGOURD , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , James SEYNAT , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

Absents :
Jean-Philippe LE GAL, Gabi HOPER, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Philippe DURAND-TEYSSIER, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, Francis PEJEAN, Armand REIS-FILIPE, Monique MEYNARD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:
Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Michel MILLAIRE pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Laurent DE LAUNAY pouvoir à Laurence ROUEDE, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, David RESENDÉ pouvoir à David REDON , Agnès SEJOURNET pouvoir à Monique JULIEN

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 033-200070092-20190701-2019_07_172-DE

MARCHES PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES
INFORMATION SUR LA COMMUNICATION DU RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE SUR LA GESTION EN 2017/2018 DU TRANSPORT COLLECTIF INTERURBAIN - LOT N°5

Sur proposition de Monsieur Gérard HENRY, Vice-président en charge des Marchés publics et des Affaires juridiques et Président délégué de la CCSPL,

Vu la délibération n°17.01.043 en date du 31 janvier 2017 relative à la création de la Commission consultative des services publics locaux – CCSPL et à la détermination de sa composition,

Vu la délibération n°17.03.136 en date du 28 mars 2017 relative à la désignation des membres de la CCSPL

Vu l'article L 1411-3 du CGCT qui dispose que dès la communication du rapport mentionné à l'article L 3131-5 du code de la commande publique, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Vu le titre III du code de la commande publique relatif aux concessions,

Vu la convention signée le 26 avril 2012 pour la délégation de service public de transport collectif interurbain (Lot n°5) du 1er septembre 2012 au 31 août 2019, avec la Société Voyages Arrivé,

Vu le transfert de cette convention à La Cali au 1er janvier 2016,

Considérant que le rapport annuel d'exploitation pour l'exercice du 1er septembre 2017 au 31 août 2018 produit par la Société Voyages Arrivé,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 17 juin 2019,

Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux du 19 juin 2019,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (**60** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de prendre acte de l'information donnée concernant la transmission du rapport du délégataire de service public pour la gestion du réseau de transport collectif interurbain (lot n°5) au titre de l'exercice 2017/2018,

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne 9 juillet 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS
Gironde

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 033-200070092-20190701-2019_07_173-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 1 JUILLET 2019

2019-07-173 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 25 juin 2019
L'an deux mille dix-neuf le un juillet à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes - 18 avenue de l'Europe à Bayas (33230), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :
Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON ,Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY ,Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Alain ARNOUD , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Chantal DUGOURD , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , Annie ROY , James SEYNAT , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

Absents :
Jean-Philippe LE GAL, Gabi HOPER, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Philippe DURAND-TEYSSIER, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, Francis PEJEAN, Armand REIS-FILIPE, Monique MEYNARD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:
Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Michel MILLAIRE pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Laurent DE LAUNAY pouvoir à Laurence ROUEDE, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, David RESENDÉ pouvoir à David REDON , Agnès SEJOURNET pouvoir à Monique JULIEN

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 09/07/2019 – 2/2
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 033-200070092-20190701-2019_07_173-DE

MARCHES PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES
INFORMATION SUR LA COMMUNICATION DU RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE SUR LA GESTION EN 2017/2018 DU TRANSPORT COLLECTIF INTERURBAIN LOT N°7

Sur proposition de Monsieur Gérard HENRY, Vice-président en charge des Marchés publics et des Affaires juridiques et Président délégué de la CCSPL,

Vu la délibération n°17.01.043 en date du 31 janvier 2017 relative à la création de la Commission consultative des services publics locaux – CCSPL et à la détermination de sa composition,

Vu la délibération n°17.03.136 en date du 28 mars 2017 relative à la désignation des membres de la CCSPL,

Vu l'article L 1411-3 du CGCT qui dispose que dès la communication du rapport mentionné à l'article L 3131-5 du code de la commande publique, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Vu le titre III du code de la commande publique relatif aux concessions,

Vu la convention signée le 26 avril 2012 pour la délégation de service public de transport collectif interurbain (Lot n°7) du 1er septembre 2012 au 31 août 2019, avec la Société CITRAM,

Vu le transfert de cette convention à La Cali au 1er janvier 2016,

Considérant le rapport annuel d'exploitation pour l'exercice du 1er septembre 2017 au 31 août 2018 produit par la Société CITRAM,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 17 juin 2019,

Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux en date du 19 juin 2019,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (**60** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de prendre acte de l'information donnée concernant la transmission du rapport du délégataire de service public pour la gestion du réseau de transport collectif interurbain (lot n°7) au titre de l'exercice 2017/2018,

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne 9 juillet 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS
Gironde